

CGT - CFTC

* * * *

NOTATIONS... ATTENTION!

Vous venez d'être noté... Méfiez-vous.

Il est venu jusqu'à nos oreilles syndicales que la note 0,00, même si officiellement elle doit être attribuée à l'agent qui exécute "normalement" ses missions, cette notation constitue une pré-alerte et sera un handicap sérieux par rapport au dossier de celui qui est noté 0,01 dans le cadre, par exemple, de listes d'aptitudes.

Il va falloir être vigilant si vos appréciations littérales sont bonnes alors que votre note est à 0,00, ceci constitue une contradiction pour laquelle il sera nécessaire de faire un recours.

Le système d'attribution des mois d'avancement est toujours aussi injuste. Si seulement 50 % des personnels étaient bons et dignes d'avancement, les résultats du Département se seraient déjà effondrés depuis longtemps !

Il existait encore il y a 3 ans une concertation entre chefs d'unités pour discuter des mérites des personnels et répartir les mois d'avancement.

A présent, la répartition par unité se fait en toute opacité et sans discussion par la Direction. Il convient de revenir d'urgence à l'ancien système...